

AG FAPPO 2019-2020/ RAPPORT DU PRÉSIDENT

Une année compliquée...

Le Covid est passé par là...

Si nous n'avons pas pu tenir de séance avec nos interlocuteurs habituels (Direction Secondaire II, D11, syndicats d'enseignants, éventuelles commissions du Grand-Conseil, etc.), la gestion du Covid par le DIP et les Directions d'établissement a fait l'objet d'échanges soutenus (y compris en Zoom) avec essentiellement Mme Emery-Torracinta et M. Sylvain Rudaz, Directeur du Secondaire II.

Le DIP s'étant conformé, en matière sanitaire, aux recommandations des autorités fédérales et cantonales, nous n'avons pas jugé utile et nécessaire d'interférer dans cette problématique, si ce n'est à soutenir et encourager le retour en présentiel dans toute la mesure du possible.

Nous avons par contre manifesté notre désaccord avec les modalités de passage décidées, notamment la non-prise en compte formelle des notes obtenues par les élèves entre le début du 2^{ème} semestre et le début du confinement. L'essentiel de notre demande s'est concentrée sur l'observation d'une bienveillance légitime par le DIP, compte tenu des circonstances, dans l'appréciation des conditions/examens de passage.

Un constat factuel s'impose : les représentants des parents n'ont jamais été considérés comme des interlocuteurs susceptibles d'être consultés en amont des décisions à prendre, qu'elles soient sanitaires ou organisationnelles.

Comme nous avons pu l'exprimer auprès de medias qui nous ont sollicités, plusieurs observations sont à faire :

- le DIP a mis un certain temps à être opérationnel, mais dans la mesure compréhensible d'une situation exceptionnelle
- une minorité d'enseignants n'ont pas été à la hauteur de la situation, soit par « incapacité numérique », soit par absence de responsabilité
- il a fallu une crise de cette ampleur pour enfin admettre la nécessité d'un dispositif numérique digne de ce nom, à déployer pour rendre notre école publique efficiente et en phase avec son temps, ce que le politique n'avait pas su/voulu voir venir (malgré, notamment, nos demandes sur le sujet).

Campagne de sensibilisation des étudiants du Secondaire II au problème des violences en couple en partenariat avec l'association AVVEC et le DIP

Lancée en 2019 avec l'appui de la FAPPO, nous avons le plaisir de constater que ce qui était à l'origine un projet à vocation ponctuelle est en passe de s'ancrer durablement au sein du Secondaire II, grâce notamment au soutien financier d'une fondation privée.

A travers cette initiative la FAPPO et les APE marquent leur volonté de s'engager dans un processus de sensibilisation allant au-delà du cadre/temps scolaire, contribuant aussi à la responsabilisation de futurs adultes. Cette initiative démontre ainsi que l'école, outre sa vocation première d'instruction, est un lieu privilégié de sensibilisation des jeunes sur des thématiques sociétales majeures

Relève des APE

En limitant drastiquement les possibilités de rencontre avec les parents et les Directions de Collège, le Covid n'a pas contribué cette année à redynamiser certaines APE qui en auraient eu besoin. Après Rousseau en 2018-2019, c'est l'APE de Staël qui est mise en stand-by dès la rentrée 2020, dans l'espoir qu'un nouveau comité se crée.

Nous avons malheureusement constaté, dans cette séquence très particulière, des pratiques pour le moins divergentes, et décourageantes, selon les Directions d'établissement, en matière d'information et de collaboration avec les APE.

Une fois n'est pas coutume, citons un exemple : la Direction du CEC André-Chavanne a fait un travail remarquable dans ce sens, dont pourraient s'inspirer d'autres Directions par un simple « partage de bonnes pratiques entre établissements » que la FAPPO suggère d'ailleurs sur de nombreux thèmes.

Moyens de la FAPPO

Afin d'assurer la pérennité de la FAPPO demande a été faite à Mme Emery-Torracinta de considérer une aide financière qui permettrait la création d'un poste de à 20% dédié au secondaire II (secrétariat/coordination,) possiblement au sein d'une entité FAPEO/FAPPO unifiée. Affaire à suivre.

Présidence de la FAPPO

Après 5 années de Présidence, et depuis deux ans sans enfant dans le Secondaire II, il est temps pour moi de passer la main à des personnes forcément plus impliquées dans le système.

Je remercie sincèrement toutes les personnes avec qui, au sein de la FAPPO, nous avons pu, même parfois de manière peu perceptible, faire avancer des sujets, sensibiliser nos interlocuteurs du DIP sur des problématiques spécifiques et exercer une nécessaire autant que bienveillante pression sur une institution objectivement difficile à « remuer », dont la gestion des dossiers s'inscrit dans un temps long, forcément trop court pour des représentant de parents d'élèves qui, par définition, ne sont que de passage. « Remettre l'ouvrage sur le métier » est sans doute le meilleur conseil que je peux donner à celles et ceux qui oeuvrent au Comité de la FAPPO !

J'aurai en fin un merci très particulier, chanceux que je suis, aux deux Vice-Présidentes qui m'ont accompagné pendant ces cinq années : j'ai nommé Caroline Vinzio-James et Sophie Lhote, sans qui, pour être honnête, peu aurait été possible.

Bonne suite à toutes et à tous !

Pascal Pupet / 22.09.2020